

[Text]

**Mr. Michener:** You would be the better judge of the latter part, but I know that one small-town weekly wrote an editorial saying, "Michener! You have no business being abroad. You are not head of state. Come home!"

But visits were made, I suppose, experimentally. They were not the first, senator. Governors General had gone to Washington. My predecessors had. I think in one instance Lord Alexander went to Brazil for some semi-official act. But there had been no systematic use of that power.

In fact, the Governor General is not supposed to be outside the country for more than a month without the Queen's consent. But when I took office Her Majesty and Prince Philip, whom I called on on the way from India to here, said, "We hope your government will co-operate and that you will make official visits representing Canada as acting head of state, because I can't do it. When I go abroad I am regarded as the Queen of the United Kingdom," and a good many other places, but basically the United Kingdom. I do not think she ever did make a visit as Queen of Canada, except across the border, once, to Chicago. I am not sure what the facts were there. In any event, she said she encouraged that kind of representation as an enlargement of the Governor General's role. Mr. Pearson was quite in accord with that, so we started out to overcome the problem of my being abroad apparently as head of state but not actually being head of state. We started with the four newly independent Commonwealth countries of the Caribbean, all of which had Governors General at that time. They understood the situation, so there was no problem. They received me as the head of state of Canada *pro tem* and gave me full honours—and we would not have gone visiting otherwise. That was the way it began. That was extended to Europe, to visits to the three Benelux countries, which were all friendly and sympathetic. They were all quite ready to fire 21 guns for the Governor General and make it possible for him to receive the full honours of an official visit on behalf of Canada. Perhaps other countries might have felt differently, but I made eight such visits altogether. It was largely experimental. The government assessed its results and I was quite ready to do more, but perhaps the occasion did not arise. In any event, we established the principle that it could be done. I think it is a very desirable extension.

**Senator Godfrey:** I am not quite clear about the question of the Commander-in-Chief of the Canadian Armed Forces. You mentioned something about being, on behalf of the Queen, Commander-in-Chief. The British North America Act says that the Queen shall be, and then this bill provides that the Governor General can be. What was the actual practice when you were in office?

[Traduction]

**M. Michener:** Vous êtes mieux placé que moi pour répondre à la deuxième partie de la question, mais je sais que dans l'éditorial de l'hebdomadaire d'une petite localité, on pouvait lire: «Michener! Vous n'avez rien à faire à l'étranger. Vous n'êtes pas chef d'État. Revenez!»

Mais je crois que ces visites ont été rendues à titre expérimental. Elles n'ont pas été les premières, sénateur. Certains gouverneurs généraux étaient allés à Washington. Mes prédécesseurs s'y sont rendus. Je crois même que Lord Alexander s'est rendu en visite semi-officielle au Brésil. Mais ce pouvoir n'a pas été utilisé systématiquement.

En fait, le gouverneur général n'est pas censé s'absenter du Canada pendant plus d'un mois sans le consentement de la Reine. Lorsque je suis entré en fonctions, sa Majesté la Reine et le prince Phillip, à qui j'ai rendu visite en revenant de l'Inde, m'ont dit: «Nous espérons que votre gouvernement coopérera et que vous viendrez en visite officielle ici en tant que chef d'État du Canada, car je ne peux pas le faire. Lorsque je me rends à l'étranger, on me considère comme la Reine du Royaume-Uni et de nombreux autres pays, mais essentiellement du Royaume-Uni.» Je ne pense pas qu'elle se soit rendue en visite quelque part en tant que Reine du Canada, sauf lorsqu'elle a traversé la frontière pour aller à Chicago. Je ne me souviens plus des faits exacts. De toute façon, elle a déclaré qu'elle voulait encourager ce genre de représentation qui permettait d'accroître le rôle du gouverneur général. M. Pearson était d'accord et il a donc fallu résoudre le problème de mon séjour à l'étranger en tant que chef d'État sans vraiment l'être. Nous avons commencé par les quatre pays antillais du Commonwealth qui venaient d'accéder à l'indépendance et qui étaient tous représentés par des gouverneurs généraux à cette époque. Ces pays ont compris la situation, si bien qu'il n'y a eu aucune difficulté. Ils m'ont reçu comme chef d'État suppléant et m'ont reçu avec tous les honneurs dus à mon rang, sinon nous n'aurions pas accepté ces visites. C'est ainsi que cela a commencé. Nous nous sommes ensuite rendus en Europe, dans les trois pays du Bénélux, qui se sont tous montrés aimables et compréhensifs. Ils étaient tous prêts à faire tirer 21 coups de canon en l'honneur du gouverneur général et m'ont accueilli avec tous les honneurs dus à un chef d'État en visite officielle. D'autres pays n'auraient peut-être pas eu la même réaction, mais je me suis rendu dans huit pays différents. C'était en grande partie à titre expérimental. Le gouvernement a étudié les résultats et j'étais tout à fait prêt à effectuer d'autres visites, mais l'occasion ne s'est peut-être pas présentée. De toute façon, nous avons établi le principe que cela pouvait se faire. Je crois que cet élargissement du rôle du gouverneur général est tout à fait souhaitable.

**Le sénateur Godfrey:** Je voudrais éclaircir la question du commandant en chef des forces armées canadiennes. Vous avez dit que vous étiez commandant en chef au nom de la Reine. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique stipule que la Reine est le commandant en chef, mais ce projet de loi stipule que le gouverneur général peut l'être. Quelle était l'usage en vigueur lorsque vous occupiez cette charge?